

Arrêté n°2026-13 du 12 mai 2026 portant désignation du référent intégrité scientifique

LE DIRECTEUR

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-2 ;
Vue le code de la recherche et notamment ses articles D. 211-2 à D. 211-4 ;
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu la lettre-circulaire du 15 mars 2017 relative à la politique d'intégrité scientifique au sein des établissements d'enseignement supérieur et de leurs regroupements, des organismes de recherche, des fondations de coopération scientifique et des institutions concourant au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, ci-après dénommés « opérateur(s) de recherche », et au traitement des cas de manquements ;
Vu le décret n°2018-285 du 18 avril 2018 relatif à l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechnique (SUPMICROTECH) ;
Vu l'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche en date du 8 janvier 2024 portant nomination de Pascal VAIRAC comme directeur de l'École nationale de mécanique et des microtechniques (SUPMICROTECH) ;

ARRETE

Article 1 -

Morvan OUISSE, professeur des universités, est nommé référent intégrité scientifique de SUPMICROTECH.

Article 2

Le « référent intégrité scientifique » est chargé :

- de participer à la mise en œuvre des actions mentionnées à l'article D. 211-2 du code de la recherche ;
- d'instruire les signalements relatifs aux éventuels manquements aux exigences de l'intégrité scientifique dont il est saisi ;
- de signaler à la gouvernance de l'établissement les dispositifs ou pratiques internes qui n'offriraient pas les garanties suffisantes en termes d'intégrité scientifique.

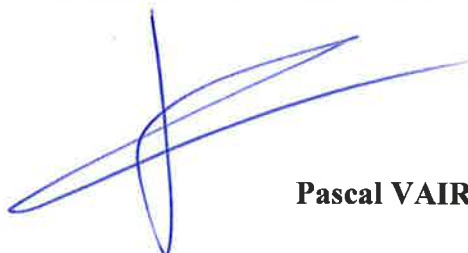
Les missions du « référent intégrité scientifique » sont précisées dans la lettre de mission communiquée à l'intéressé.

Article 3 - Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, de sa transmission à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon, chancelière des universités ainsi que de sa publication sur le site internet de SUPMICROTECH.

A Besançon, le 12 mai 2026

Le directeur de SUPMICROTECH



Pascal VAIRAC

